

## Histoire globale de la première modernité

M. Sanjay SUBRAHMANYAM,  
historien, professeur à l'université de Californie  
à Los Angeles (États-Unis), professeur invité

### ENSEIGNEMENT

#### Cours : Histoire connectée des sociétés de cour <sup>a</sup>

Les six cours de l'année 2014-15 (deux en mars, puis quatre en juin 2015) prenaient leur inspiration de plusieurs sources : les travaux du sociologue Norbert Elias (1897-1990) sur la morphologie des sociétés de cour en Occident ; les recherches des divers historiens de l'époque moderne portant sur la question des « rencontres » entre peuples éloignés ; mes propres écrits antérieurs sur les récits de voyage dans les mondes ibérique et persanophone ; et des réflexions à la fois de la part des historiens et des anthropologues autour de la question de « l'incommensurabilité » (ou non) entre cultures.

Dans le célèbre ouvrage du début du XVI<sup>e</sup> siècle écrit par Baldassare Castiglione, *Il libro del Cortegiano* (« Le Livre du Courtisan » ou « Le Parfait Courtisan »), l'un des personnages – un certain « messer Federico » – initialement lancé dans une comparaison de la vie à la cour en France et en Angleterre, élargit soudain son champ d'investigation. « Davantaige je pensoye, déclare-t-il, si le temps m'eust souffy dire les façons & meurs desquelz ont usé es cours des princes chrestiens soit à les servir, les recevoir & festoyer ou se monstrier es jeuz tournoys & spectacles publiques. Mesme j'eusse parlé quelque chose de la cour du Grand Turc mais principalement de celle de Sophy Roy de Perse ».

En effet, il semble qu'au final messer Federico n'avait pas de difficulté à placer toutes ces cours (chrétiennes et musulmanes) sur le même plan, « car j'ay entendu des marchans qui ont demouré longuement en ce pays que les nobles hommes de par-delà sont fort vaillans & usent de honneste & gentille coustume & maintien en conversant les uns avec les aultres & en servant les dames. Et que en toutes leurs façons y'a moult de courtoisie & beaucoup de discretion ». Toutes ces cours,

---

a. Les cours sont disponibles en vidéo sur le site internet du Collège de France : <http://www.college-de-france.fr/site/sanjay-subrahmanyam/course-2014-2015.htm> [NdÉ].

ajoute-t-il, semblent avoir pour intérêt commun les armes, les jeux et les fêtes (*nell'arme, nei giochi e nelle feste*). De même que le Yankee du Connecticut de Mark Twain n'avait aucun mal à remonter plusieurs siècles, ni à trouver les hôtes de la cour du roi Arthur « gracieux et courtois », bien qu'un peu enclins « à proférer les mensonges les plus énormes avec la plus douce et la plus convaincante naïveté », de même les courtisans imaginaires de Castiglione ne semblaient pas avoir de problèmes pour se rendre d'Urbino à Istanbul ou à Tabriz.

Le lecteur attentif de Castiglione (et de Mark Twain) aura vite saisi que, dans sa vision, les sociétés ne se rencontrent pas dans leur intégralité, mais par fractions, ou même, dans des cas extrêmes, par l'entremise d'individus isolés. La nature de ces fractions dépend, à son tour, de la morphologie de la société, car toutes les sociétés qui pouvaient exister au même moment n'étaient vraisemblablement pas constituées de la même manière. Mais ce n'est, là encore, qu'un aspect des choses, car les rencontres ne se font pas de manière « naturelle » : elles n'arrivent pas par hasard, on les fabrique. Imaginons, par exemple, un voyageur portugais du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, compagnon hypothétique de saint François Xavier (1506-52) qui, au cours d'un long voyage de Lisbonne jusqu'au Japon, a connu et décrit toute une série de régimes politiques, recherchant au sein de chacun d'eux l'équivalent des catégories sociales qui lui étaient familières, à savoir : un roi et son royaume (ou un *rei* dans son *reino*), une noblesse (*nobreza* ou *fidalgua*), une cour (*corte*), des temples (*templos*), des marchands (*mercadores*), les paysans (*lavradores*), etc. Les lecteurs de ce genre de textes savent que la plupart de leurs auteurs n'étaient pas des relativistes purs et durs et qu'ils parvenaient à trouver, la plupart du temps, les équivalents empiriques de ces catégories sociales – qu'ils se trouvent en Afrique de l'Ouest, en Iran, en Inde ou dans la mer de Chine. Mais il leur arrivait d'être dans l'embarras, lorsqu'il n'existait aucune équivalence évidente ; cela concernait le plus souvent les domaines classés sous la rubrique « religion et coutumes » (*lei e costumes*). Ainsi, lorsque Domingos Paes écrivit sur le Vijayanagara (Inde du Sud) aux alentours de 1520, il n'eût aucun mal à parler de rois, de marchands et même de « capitaines » (*naiques*), mais fut moins à l'aise lorsqu'il se trouva face au terme *bramines* (brahmanes). Aussi ajouta-t-il un commentaire, comme pour expliquer pourquoi il avait été forcé de conserver le mot dans sa langue originale :

Ces *bramines* sont l'équivalent des moines chez nous et ils sont considérés comme des saints, je veux dire que les *bramines*, sacerdoce et scribes des *pagodes*, sont également fonctionnaires des villes, des cités et du gouvernement, même si le roi possède aussi beaucoup de *bramines*, d'autres sont des marchands, d'autres encore vivent de leurs biens, de leurs récoltes et de fruits, dont ils ont hérité, et ceux qui sont au service des *pagodes* sont des lettrés (*letrados*), et ne mangent aucune nourriture morte, ni viande, ni chair.

C'est pourquoi Paes ne se contente pas simplement de traduire, il ne veut pas éliminer le mot « brahmane » en le traduisant par « moine » ou « sacerdoce », de même qu'il préfère conserver le terme hybride de *pagode* – dérivé du mot indien *bhagavati* – pour ne pas employer le mot « temple », sans explication. Pendant tout le cours du XVI<sup>e</sup> siècle, nous assisterons à une multiplication de ce genre de termes, qui allaient envahir le dialecte portugais d'outremer, termes empruntés au vocabulaire et aux institutions d'Afrique ou d'Asie et jugés en quelque sorte « intraduisibles » – les Espagnols agiront de même en Amérique. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, comme nous le savons, le Jésuite Luís Fróis fut même tenté de proposer une réflexion systématique

sur « les contradictions et les différences dans les coutumes » (*contradições e diferenças de costumes*) entre Européens et Japonais – et on aurait pu répéter l'exercice des dizaines de fois, et même plus, en divers endroits. Mais il a fallu attendre la toute fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour que les Européens se sentent une nouvelle fois capables de se demander systématiquement s'il existait en fait quelque « conformité » entre les « coutumes » et les « cérémonies » chinoises ou indiennes et celles de pays qui leur étaient plus familiers, comme le monde méditerranéen de l'Antiquité.

Si ce questionnement valait pour les coutumes, il en allait tout autrement dès que l'on abordait le monde de la cour. Ici, très tôt, des écrivains du XVI<sup>e</sup> siècle comme Paes ou même le marchand de chevaux Fernão Nunes, n'éprouvaient guère de difficultés pour traduire les idées aussi bien que les actions et ce n'est qu'en de rares occasions qu'ils avaient recours à des mots ou à des concepts tels que *sallema* (du persan *salam*, formule de salutation) ou encore *cabaya* (du persan *qaba'*, désignant une robe de cérémonie). Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, des termes persans comme *saughat* (désignant un somptueux cadeau royal) étaient entrés dans le vocabulaire courant des Indo-Portugais, orthographié *sagoate*, de même que d'autres termes que nous continuons à trouver dans les lettres des jésuites écrites à la cour Moghole après 1580. L'intéressant, cependant, c'est que le plus souvent aucun argument important ne dépendait de l'usage de ces mots. La plupart du temps – à tort ou à raison – on supposait avec confiance que lors de rencontre entre cultures de cour, par voie diplomatique ou autre, les choses se passaient plutôt facilement, partant d'un présupposé de « congruence », dès lors qu'on se retrouvait dans cette sphère familière. Il est intéressant de noter, par exemple, avec quelle facilité le terme ibérique de *valido* (employé pour désigner un favori au sein d'une cour, tel Olivares ou Richelieu) a pu être utilisé par les écrivains portugais, en parlant des sultanats de Bijapur ou de Golconde de cette même période en Inde.

Assurément, avec l'apparition à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> de notions telles que « despotisme » oriental pour parler de toute une série de royaumes, cette confiance commença à être dans une certaine mesure ébranlée. Les émissaires européens envoyés dans bon nombre d'entités politiques commencèrent à trouver les rites de cour trop oppressifs – tels les Hollandais en Arakan (Birmanie) au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci se plaignaient d'avoir leurs vêtements abîmés à force de devoir « ramper » lors de différentes phases de l'audience royale. De tous bords, on s'imaginait victimes d'affronts et d'insultes. Mais chaque fois qu'une société de cour pensait en avoir trouvé une autre à son niveau, l'échange était facilité et pouvait être codifié. Plus besoin de pas de deux improvisé à la hâte. Ce n'était pas comme à Port Jackson à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle où, selon Inga Clendinnen, spécialiste des relations interculturelles, « Australiens et Britanniques commençaient par danser ensemble avant d'entamer leur relation ». Ce rituel venait peut-être justement de ce que les deux cultures en question n'étaient pas deux cultures de cour.

Dans les six cours de cette année, nous avons pris toute une série d'exemples concrets pour nous donner une idée de la possible diversité des cas, en allant de l'Indonésie à la Nouvelle Angleterre. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Auguste II, électeur de Saxe et plus brièvement roi de Pologne, acheta au bijoutier de sa cour, Johannes Melchior Dinglinger, une fort curieuse création de son atelier. Cette pièce massive, achevée en 1708, incrustée de bijoux et d'émail et qui avait nécessité sept ou huit ans de travail, était l'œuvre de Dinglinger, aidé de ses deux frères et de plusieurs apprentis ; elle s'intitulait « La Cour de Delhi au jour anniversaire du Grand Moghol

Aurangzeb » et on estime qu'elle a coûté entre 55 000 et 60 000 *Reichsthalern*, soit l'équivalent de certains châteaux de l'époque. L'œuvre est sans aucun doute unique, ne serait-ce que par l'énorme quantité de travail qu'elle a réclamée. Mais, en dépit des évidentes lectures faites par Dinglinger de récits de voyage de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et malgré son effort pour identifier les personnages moghols ou leurs titres comme le *Khan-i Khanan* ou *Khan-i 'Alam*, nous sommes frappés par son incapacité (son incuriosité) à différencier la cour moghole de celle du roi de Chine, de l'Empire ottoman, ou même de l'ancienne Égypte. On peut reconnaître des idéogrammes chinois (ou leur pastiche) sur le dais-même du trône, et bon nombre de notables moghols sont représentés en mandarins chinois dans leurs chaises à porteurs ou en Pachas ottomans enturbannés. Seul l'empereur barbu et quelques autres personnages font vaguement référence aux Moghols eux-mêmes. Dinglinger a donc condensé une énorme variété de rituels de cour pour réaliser un tableau riche et singulier. Sa magnifique et absurde « Cour de Delhi » est aux antipodes du travail d'un peintre comme le néerlandais Willem Schellinks (1627-78), pour ce qui est de l'attention portée aux sources véritables et de la fidélité aux conventions de représentation de la cour moghole.

Un quart de siècle après l'achèvement de l'œuvre de Dinglinger, un autre monument d'exotisme est apparu en Europe, cette fois sous la forme d'un texte imprimé à Lisbonne concernant les Ottomans. Prétendument traduit d'un ouvrage italien, le livre décrivait l'apparition d'un monstre amphibie au large d'Istanbul dans la nuit du 14 octobre 1732. Le monstre, est-il précisé, était « mi-homme, mi-poisson, et sa taille atteignait la taille du Bosphore ». Ce triton géant ne pénétra pas dans la ville, trouvant les rues trop étroites à son goût, et se contenta d'adresser un message énigmatique à la cour ottomane, fait de l'assemblage des voyelles *AEIOU*. Ces lettres de feu, accompagnées du tonnerre de sa voix, est-il toujours précisé, auraient suffi pour détruire « les palais, les mosquées, les tours et autres édifices majestueux ». L'étrangeté de l'incident poussa le Grand Vizir à réunir son Conseil, où l'un des membres suggéra qu'on abandonnât entièrement la ville au profit d'Edirne. Mais un grand savant musulman de l'Ordre 'Ishraqi, Vani Efendi, réussit à interpréter l'énigme des lettres. Les voyelles, déclara-t-il, étaient les initiales de « *Acabará Este Império Othomano Vencedor* » (« cet Empire ottoman victorieux prendra fin »), annonçant du même coup l'émergence d'un nouvel empire universel auquel les Ottomans devront se soumettre. Il ne fait aucun doute que l'auteur, ou les auteurs, savaient eux aussi que des Habsbourg d'Autriche avaient pour devise *AEIOU* (« *Austriae Est Imperare Orbi Universo* » – « il appartient à l'Autriche de régner sur l'Univers »).

Ce texte, le *Récit du Monstre amphibie (Annotica do Monstro amphibio)*, s'ajoute à beaucoup d'autres datant de la fin des années 1720 et du début des années 1730 : ils décrivent tous l'apparition de créatures monstrueuses venant menacer la cour ottomane et sa capacité à régner. On y découvre une tout autre manière d'établir les relations avec une cour rivale – même une cour avec laquelle les Portugais (et d'autres pays européens) entretenaient des relations depuis déjà deux ou trois siècles à cette époque. On vivait alors dans l'époque troublée de la fin du règne du Sultan Ahmet III (r. 1703-30) et de son éventuel remplacement par son neveu à la suite d'une révolte des janissaires en septembre 1730. Déjà en 1727, un autre ouvrage paru à Lisbonne, intitulé *Emblema Vivente*, racontait que l'Empire ottoman était menacé par un monstre extraordinaire de quinze paumes de haut, dépourvu d'organes sexuels, mais orné d'un croissant de lune au-dessus de la tête

et d'une croix lumineuse sur la poitrine. Capturé par le gouverneur d'Amasya et emprisonné dans la ménagerie du sultan à Istanbul, la créature était parvenue à s'échapper, tuant un nombre considérable de soldats et déclenchant une épidémie.

L'auteur ou les auteurs de ces textes (qui comptaient parmi eux un certain Monterroio de Mascarenhas) étaient sans doute conscients que leurs récits pouvaient être pris pour de simples « fables » (*fábulas*), surtout lorsque s'y ajoutait le symbolisme appuyé du croissant et de la croix. Or, ils préféraient insister sur bien d'autres aspects, assurant qu'ils n'étaient nullement inventés, mais qu'ils provenaient de récits ottomans ou de lettres de prisonniers, qu'ils faisaient partie de tout un ensemble de réflexions sur la chute imminente de l'Empire ottoman, et qu'ils étaient « le présage de quelque issue funeste », issue que laissait également entrevoir le renouveau de l'Iran après la chute de la dynastie safavide en 1722. Pourtant, si jamais ces textes étaient tombés entre les mains de quelqu'un comme Yirmisekiz Çelebi Mehmed Efendi, envoyé de l'Empire ottoman à la cour de Louis XV en 1720-21, on peut se demander ce qu'en aurait fait un homme comme lui – qui avait tant d'admiration pour les Français et pour le raffinement de leur cour.

En tout cas, nous devons distinguer ces ouvrages, qui concernent des « monstruosités politiques », des traités ordinaires de tératologie, qui n'avaient pas toujours le même genre d'implication. Il est tout aussi important de distinguer les livres touchant à des pays familiers de ceux ayant trait à des territoires plus exotiques. Il est dès lors nécessaire de définir une géographie complexe de gradients, de telle sorte que ces « rencontres virtuelles » – qu'il s'agisse de Dinglinger ou des pamphlétaires de Lisbonne – puissent rivaliser avec, et parfois même surpasser, les confrontations plus terre-à-terre et les récits qu'elles ont produits.

Ironiquement, c'est en 1721, année où Mehmed Efendi quitta la cour du roi, que Montesquieu a publié ses *Lettres persanes*, où il se sert de deux visiteurs de l'Iran safavide – aux noms improbables de Usbek et Rica – pour nous offrir une critique faussement naïve de la France et de son gouvernement. Montesquieu, comme nous le savons, était un lecteur assidu des récits de voyageurs français en Asie, tels Jean Chardin et Jean-Baptiste Tavernier, dont il s'est inspiré pour donner une « couleur locale » à son texte. Ses deux héros « persans » sont assez subtilement campés, dans la mesure où ils sont très différents l'un de l'autre et eux-mêmes assez versatiles (particulièrement Usbek). Cependant, l'intérêt de ses personnages tient non seulement à leur origine géographique, mais aussi à leur classe sociale : ces deux héros appartiennent à ce qui correspondait à la *umara'* persane, avec un grand train de maison et des harems – en un mot, ils faisaient partie de la société de cour d'Ispahan. Ainsi donc, les *Lettres persanes* ne sont pas qu'une parodie des rapports diplomatiques et consulaires d'Istanbul ou d'Alep, car elles contiennent beaucoup trop de matière personnelle pour cela ; elles se voudraient plutôt un jeu de miroir entre deux sociétés de cour. Elles traitent à la fois de la différence et de l'utilisation que l'on peut faire de la différence pour critiquer une société, et sont fondées sur la conviction qu'au final de telles différences n'étaient pas vraiment insurmontables.

Nous sommes conscients des profonds défauts et du manque de perspective que peut présenter ce genre d'exercice de ventriloque, qu'il soit l'œuvre d'un Montesquieu ou, plus avant dans le siècle, d'un Voltaire. Le plus grave de ces défauts était la vision nombriliste qu'il fallait avoir pour exprimer de telles critiques soi-même, puisque aucune autre critique externe, au bout du compte, n'était digne d'être prise en considération. Mais les *Lettres persanes* restent avant tout un défi. Quelles étaient les voix critiques et créatrices venues de l'extérieur, que l'élite d'une société

de cour des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles était capable d'entendre et de comprendre, mais en même temps incapable d'exprimer elle-même ? Qui étaient leurs auteurs, et pourquoi étaient-ils entendus – et parfois entendus dans un premier temps, puis violemment rejetés ? Il n'y a pas de réponses simples à ce genre de questions. Ma propre réponse, au fil de ces cours, a été de montrer la façon dont les sociétés de cour établissaient entre elles des relations, pas seulement dans des projections imaginaires, pas davantage en tant qu'abstractions sociologiques ou idéalizations, mais dans une réalité quotidienne. Les cours de 2014-2015 au Collège de France nous ont donc entraînés bien plus profondément dans la réalité des événements que certains meneurs de jeu de « l'histoire de l'expansion européenne » n'auraient pu l'imaginer il y a un demi-siècle.

Pour terminer, je présenterai comme exemple un document d'archive du XVII<sup>e</sup> siècle, qui nous montre comment les relations entre les sociétés de cour pouvaient se construire par approximations. Il s'agit des instructions données aux envoyés français, Nicolas-Claude de Lalain et François le Gouz de la Boullaye, à la cour du Grand Mogol Aurangzeb dans les années 1660. Voici une vision quelque peu surprenante de l'histoire connectée des sociétés de cour.

*Annexe : « Instructions aux Sieurs de Lalain gentilhomme ordinaire de la maison du Roy, et de la Boullaye le Gouz, Maître particulier des eaux et des forêts en Anjou s'en allant voyager dans l'Asie »*

Sa Majesté [Louis XIV] au milieu des grandes qualités dont il a plu à Dieu le douer ayant celle d'une curiosité louable d'être particulièrement informée de tout ce qui se passe non seulement dans les pays voisins de ses États, mais même dans les plus éloignés, et dans les cours des plus grands princes du monde, a estimé à propos de se servir de la nécessité en laquelle est la Grande Compagnie de ses sujets que Sa Majesté a formé pour faire le commerce des Indes Orientales, d'envoyer vers le Roy de Perse, le Grand Mogol, et les autres Roys et Princes (9v) des Indes pour l'Établissement de son commerce, pour faire faire ce voyage par les dits Sieurs de Lalain et de la Boullaye le Gouz, le premier pour être son domestique et avoir beaucoup de pratique et de connoissance des voyages dans les pays éloignés et le second pour la parfaite connoissance qu'il a des dites voyages pour en avoir déjà fait plusieurs, et en avoir fort heureusement donné les relations au public, et, tous deux pour la confiance que Sa Majesté a en eux et pour l'affection qu'ils ont fait paroître en toutes occasions pour le bien de son service. Les dits Sieurs de Lalain et de la Boullaye doivent être informés du dessein que Sa Majesté se propose dans ce voyage, qui n'est autre que de faciliter et même (10) s'employer par toutes les connoissances qu'ils auront et pourront prendre, tant dans les pays qu'auprès du Roy de Perse, Grand Mogol et autres Roys et Princes, pour obtenir d'eux la liberté du commerce pour ses sujets qui navigueront sous sa bannière dans toute l'étendue de leurs États avec les privilèges déchargés d'impositions et autres grâces autant et plus favorables qu'ils aient jamais accordé aux autres Étrangers, auquel effet ils agiront en toutes choses de concert avec les personnes qui seront nommées par les Directeurs de ladite Compagnie pour faire le même voyage suivant le pouvoir qu'ils leur en donneront, lequel, ensemble leurs instructions, ils suivront de point en point.

Mais comme Sa Majesté (10v) n'estime pas qu'il soit du bien de son service qu'aucun paroisse en son nom près de ces Princes qu'avec l'Équipage et toute la suite nécessaire et proportionné à sa grandeur et sa dignité, lesdits Sieurs de Lalain et de la Boullaye observeront de ne se dire ni envoyés ni députés de Sa Majesté, mais seulement gentilshommes françois, curieux de voir les pays étrangers et chargés par la Compagnie établie dans le Royaume et composée de tous les Princes et grands de l'État avec tous

les marchands des principales villes pour faire le commerce dans l'Asie et les Indes, de demander aux dits Roys et Princes la liberté du commerce, et les grâces et privilèges cy dessus mentionnés.

En prenant toutes ces connoissances (11r) le plus exactement qu'il leur sera possible ils s'avanceront vers la ville où le Roy de Perse fait son séjour ordinaire.

Aussitôt qu'ils y sont arrivés ils commenceront leur négociation par le principal sujet de leur voyage, qui est d'obtenir la liberté du commerce pour les sujets de Sa Majesté avec les décharges des droits d'entrée et de sortie, et autres traitemens les plus favorables qu'ils pourront obtenir et pour cet effet ils mettront en pratique les moyens qu'ils estimeront les plus convenables pour y parvenir ; et comme il est bien difficile que dans la suite de cette négociation, ce Prince et ses ministres ne s'informent soigneusement de Sa Majesté, les dits Sieurs de Lalain et de la Boullaye (11v) prendront garde de leur bien expliquer ses grandes et rares qualités, n'y ayant rien qui puisse tant obliger ce Prince à bien traiter les sujets de Sa Majesté que la connoissance qu'il prendra par ce récit de sa grandeur et de sa puissance.

Pour lui donner brièvement cette connoissance, ils pourront lui dire après l'avoir préparé à entendre des choses qui quoique véritable ne laissent pas toutefois d'être presque incroyable.

Que c'est un prince qui est né dans la guerre, et qu'il l'a soutenu l'espace de 22 ans.

Qu'aussitôt qu'il a eu atteint l'âge de pouvoir lui-même conduire ses armées, il a fait plus de conquêtes dans cet âge que les Roys les plus (12r) consommés et les plus braves n'en ont fait en toute leur vie, qu'enfin après une si longue guerre il a donné la paix au Roy d'Espagne qui lui a laissé quatre Provinces, plus de cinquante places et a porté par ce moyen les bornes de son Empire au-delà de ses bornes naturelles.

Il est Maître du Rhin par le moyen des deux grandes places qu'il a retenues sur cette rivière [En marge : Brisak et Philipsbourg].

Il a passé les bornes des Alpes par le moyen de la place de Pignerol qu'il possède au-delà, qui lui donne l'entrée libre en Italie, et des Pirennées par le moyen des comtés de Roussillon et Cerdagne qui le rendent Maître du passage en Espagne.

Que depuis que la paix est faite, il a travaillé avec un succès presque (12v) incroyable au rétablissement de toutes ses affaires, qu'il préfère toujours à ses plaisirs, encore qu'il ne soit âgé que de 26 ans.

Qu'il donne tous les jours huit et neuf heures de temps à régler toutes ses affaires.

Qu'il donne audience publique à ses sujets, se charge lui-même de tous leurs mémoires et leur rend bonne et prompte justice.

Qu'encore que la coutume de nos Roys soit d'être toujours au milieu des Princes et grands seigneurs de leur cour qui sont habillés de même que Sa Majesté sans aucune différence, il n'est jamais arrivé qu'un inconnu l'ait pris pour un autre, n'y un autre pour lui, tant la beauté et la grandeur de sa taille, et la majesté de son (13r) visage, sont faciles à remarquer.

Que depuis trois ans qu'il s'est donné tout entier à la conduite de ses affaires, il a fait des choses qui surpassent l'imagination.

Il a réglé tous ses revenus et a trouvé un secret qu'aucun autre n'avoit trouvé avant lui, qui est qu'en soulageant ses peuples et leur accordant de grandes décharges, il n'a pas laissé d'augmenter ses revenus jusques à la somme de 60 millions de livres par an qui lui sont payés tous les mois et pour peu qu'il fut pressé de faire la guerre il pourroit facilement les porter jusques à 80 millions.

Il entretient toujours 30 mille hommes de troupes réglées dans son royaume sans compter les garnisons de ses places frontières et sa garde ordinaire qui consiste en 10 mille hommes de pied (13v) en deux régimens le premier de 6000 françois, et le seconde de 4000 suisses en 800 vieux officiers restés de la guerre de 25 ans qui servent à la garde de sa personne, et qui le suivent partout, 100 suisses vêtus de ses livrées avec hallebardes, 100 archers qui servent à la justice de sa cour et suite, et 50 archers qui servent à la garde des portes, 600 mousquetaires à cheval vêtus de ses livrées et 500 autres cavaliers

en deux compagnies l'une des gendarmes et l'autre de chevaux légers tous gentilshommes ou vieux officiers de ses troupes, et toutes ses troupes sont non seulement belles et admirables, mais elles ont cet avantage pour la bonté, qu'elles n'ont jamais été battues, et qu'elles ont toutes servi aux conquêtes faites (14r) pendant une si longue guerre.

Qu'ayant trouvé ses forces maritimes entièrement perdues et anéanties, quoi qu'il soit beaucoup plus difficile de les rétablir que celle de terre, il n'a pas l'air d'y travailler avec tant de soin et tant d'application qu'en ces trois années il a remis en mer 15 galères, les meilleures de toute la mer méditerranée, et 50 grands vaisseaux de guerre, armés chacun de 40 à 50 pièces de canons de fonte verte, qu'il continue de bâtir ses vaisseaux et des galères de tous côtés, ayant dessein de mettre en mer dans le même temps de trois années jusques à 30 galères et 100 vaisseaux de guerre.

Que l'application de ce Prince est si grande et ses actions et ses pensées si justes que non seulement il est aimé (14v) et adoré de ses troupes, mais même qu'elles le croient avoir toujours présent devant elles, soit dans leurs marches, soit dans leurs combats, dans leurs marches pour vivre avec une discipline qui n'a point d'exemple, dans les combats pour s'y porter avec une fierté et une bravoure qui tient plutôt de la fable que de la vérité, et pour preuve que ce Prince ayant été obligé à cause des terres qu'il tient en souveraineté dans l'Empire d'Allemagne d'envoyer quatre ou cinq mille hommes à son secours.

Il les a fait passer depuis la frontière de son royaume jusques dans la Hongrie dans faire le moindre désordre, et le jour même qu'elles y sont arrivées, l'armée des Turcs ayant forcé le passage d'une rivière qui les rendoit maîtres de toute la basse Hongrie et en suite de toute (15r) l'Allemagne, mis en fuite les troupes de l'Empire, les François qui étoient chargés de la garde d'un autre passage que les Turcs menaçoient incessamment de tenter, ne laissèrent pas voyant le pressant besoin de l'Empire et la ruine qui étoit indubitable de détacher une aile de leurs troupes composée de trois regimens d'infanterie et six escadrons de cavalerie, de charger si vigoureusement les Turcs qui étoient maîtres de la rivière et dont 15000 hommes des meilleurs étoient déjà passés avec artillerie et s'étoient retranchés qu'ils les défirent entièrement, en tuèrent 3000 sur la place le reste ou périt dans la rivière, ou s'enfuit avec tant de frayeur qu'ils abandonnèrent non seulement l'artillerie qu'ils avoient passée la rivière, mais même celle qu'ils (15v) avoient sur le bord de delà, et cette grand action a été accompagnée de tant de circonstances avantageuses aux François, que les Turcs sont demeurés publiquement d'accord d'avoir été battus par les seuls François, et les Hongrois et Allemans nonobstant leur honte et leur jalousie, qu'ils avoient été sauvés par les seuls François.

Qu'en la même année, non seulement il a employé ses forces maritimes pour réprimer les corsaires de Barbarie, qui infestoient la mer méditerranée, mais même pour les tenir en bride, il a fait passer la mer à ses troupes qui ont pris le poste de Gigery sur le côte d'Affrique lequel il fait fortifier pour contenir de plus près et empêcher la continuation de leurs pirateries.

(16r) En la même année, il a envoyé ses forces maritimes jusques dans la terre ferme de l'Amérique où il a établi une puissante colonie de ses sujets, outre toutes celles qu'il avoit déjà dans les Isles appelées Antilles, et en la même année il a formé une grande Compagnie de ses sujets pour faire le commerce dans l'Asie et les Indes Orientales, en sorte que l'on peut dire avec vérité qu'en une même année il a porté la gloire de son nom dans les quatre parties du monde, en l'Europe en portant ses armes victorieuses contre le Grand Seigneur, en Affrique en renfermant par ses forces maritimes les corsaires de Barbarie dans leurs ports et occupant le poste de Gigery, dans l'Amérique par l'établissement de ses colonies, et dans l'Asie (16v) en obligeant ses sujets d'y porter leur commerce pour se joindre par ce lien d'amitié avec ceux des grands Princes qui y commandent.

Que c'est un Prince ferme dans sa parole et dans ses amitiés, que tous ses alliés ont augmentés leurs Etats dans la longue guerre qu'il a soutenue, qu'il en a même fait remettre dans des places considérables quelques-uns qui s'étoient mis seulement sous sa protection, sans joindre leurs armes avec les siennes, et que depuis peu de mois il a



maintenu un corps d'armée au milieu de l'Italie avec une dépense prodigieuse et une discipline qui n'avoit jamais été vue pour obliger le Pape comme prince temporel à restituer au Duc de Parme, son allié, l'Etat de Castro et de Ronciglione.

Qu'outre toutes ces grandes actions qui regardent le dehors, il ne s'applique pas moins à ce qui regarde le dedans de son Royaume, où il fait partout régner la justice, ce qui lui donne l'amour et la vénération de tous ses sujets. Outre cela il prend plaisir à faire fleurir les beaux-arts dans son Royaume, et à les employer à sa grandeur et à sa magnificence. Il fait son séjour ordinaire dans la ville de Paris capitale de son Royaume qui est composée de 40 mille maisons et de 800 mille âmes. Cette ville est assise sur les bords de la rivière de Seyne qui se décharge dans l'océan à 50 lieues de ladite ville. Outre les Églises et ouvrages publics qui sont magnifiques, ce Prince fait bâtir à présent le plus superbe palais ou pour mieux dire les deux plus superbes palais qu'il y ait au monde (17v). Ils sont bâtis tous deux sur les bords de la Seyne, le premier consiste en un quarré dont les faces sont de 70 toises et les appartemens doubles, et le second, qui est à 500 toises et ce premier consiste en une seule face de 165 toises.

Ces deux Palais sont joints par deux galeries qui s'étendent le long de la rivière l'une de 40 toises et l'autre de 500. Entre les deux sont les écuries nécessaires pour le service de ce Prince et au-delà sont des jardinages proportionnés à la beauté et à la grandeur de ces Palais, lesquels sont construits suivant les règles de la plus belle et de la plus magnifique architecture, et ornés de tout ce que la sculpture et la peinture ont de plus beau et de plus excellent.

Le 1<sup>er</sup> de ces Palais a deux de ses faces (18r) entièrement achevées, les deux autres seront en leur perfection dans trois ans. Les deux galeries et le second palais sont finis. Tous les meubles des appartemens sont proportionnés à la grandeur et à la majesté des batimens.

Quand les ambassadeurs et Princes étrangers viennent à l'audience de ce Prince dans les occasions de cérémonie après avoir vu en bataille dans leurs postes toutes les troupes qui sont à sa garde, passent au travers de cette grande cour du premier Palais, ils montent en un escalier superbe, ils passent les appartemens qui ont l'étendue de 70 toises, de là ils entrent dans la première galerie de 40 toises, ensuite dans un grand salon de 14 toises, ensuite dans une autre galerie de 500 toises, toutes ces galeries et salon (18v) sont couverts de riches tapis de pied et orné de belles peintures et riches tapisseries, au bout de cette galerie de 500 toises, ils rencontrent le Roy dans un autre salon de 14 toises sur 12 orné de colonnes de marbre, qui a pour vue le canal uniforme de la rivière et les grands jardins.

Là ce Prince sur une forme de trône élevé de deux marches et séparé par une Balustrade, sous un dais très riche, leur donne audience, et ensuite ils sortent par le second palais.

Outre toutes ces vérités qui seront déduites suivant les rencontres et sans trop d'affectation lesdits Sieurs de Lalain et de la Boulaye pourront encore parler de la grandeur beauté et quantité des villes du Royaume, de la bonté et fertilité de toutes les terres, du grand nombre de peuples, et de leur valeur, et autres (19r) bonnes qualités tant pour la guerre, navigation que trafic.

Dans le même temps qu'ils agiront pour donner une parfaite connoissance de la grandeur et des vertus de Sa Majesté, ils travailleront aussi à reconnoitre tout ce qui peut être de la puissance de la grandeur et de la vertu de ce Prince.

Ils remarqueront pour cela leur âge, leur taille, leur visage, et leurs inclinations.

Ils sauront à quoi ils ont employé et employent journellement leur temps.

S'ils s'attachent à connoitre eux-mêmes de leurs affaires, ou s'ils s'en confient en leurs ministres, et jusques à quel point.

Sa Majesté sera bien aisé de savoir si l'impression est en usage dans ces (19v) États et en ce cas elle sera bien aisé de d'avoir les principaux livres qui traitent de leurs histoires, et même si l'impression n'est pas en usage ou qu'elle ne soit pas commune, s'il est possible de recouvrer les livres manuscrits qui en traitent, Sa Majesté en sera bien aisé,

et en ce cas il sera bon de disposer les moyens de les recouvrer par les premiers vaisseaux qui seront envoyés par la Compagnie<sup>1</sup>.

### **Séminaire : Régimes de circulation et construction du savoir, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>b</sup>**

Le séminaire, qui a eu lieu le 25 mars 2015 sous forme d'une journée d'études, était organisé en collaboration avec M. Kapil Raj, directeur d'études à l'École des Hautes Études en sciences sociales. Il reprenait, en tant que thème central, la problématique des « régimes de circulation » pour mieux saisir une histoire des savoirs et des sciences à l'époque moderne. Les communications ont abordé, tour à tour, des questions liées au rapport entre savoir et information, entre savoir et circulation des manuscrits, et entre les domaines de l'écrit et de l'oralité. Les espaces traités étaient très variés, de l'Afrique et l'Amérique espagnole, au monde ottoman et l'Inde. Nous avons pu profiter de la présence à Paris du professeur Simon Schaffer, spécialiste de l'histoire des sciences à l'époque moderne, qui a présenté une communication sur ses recherches. Notre collègue et ami Carlo Ginzburg a eu la gentillesse de faire les conclusions de la journée.

Sanjay Subrahmanyam : introduction : « Régimes de circulation et histoire globale ».

Filippo de Vivo, Birkbeck College, Londres : « The circulation of information and the (de) construction of empire on a Mediterranean frontier, 1571, 1617 ».

Nir Shafir, UCLA : « Cheap writing and deep reading: Manuscript pamphlets and reading theory in the seventeenth-century Ottoman Empire ».

Kapil Raj, EHESS : « De régime commerçant à régime colonial : les interactions intellectuelles anglo-asiatiques, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles ».

Samir Boumediene, Cambridge : « Ruptures de communication : savoir médical, censure, clandestinité et secret en Amérique espagnole (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) ».

Catarina Madeira Santos, EHESS : « Les régimes de circulation de l'écriture en Angola (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) ».

Simon Schaffer, Cambridge : « Cosmologies de circulation et agronomie des Lumières ».

Carlo Ginzburg, École normale supérieure de Pise et UCLA : conclusions.

### PUBLICATIONS

SUBRAHMANYAM S., *Leçons indiennes : Itinéraires d'un historien*, dans DALARUN J. (trad.), Paris, Alma, 2015.

BENTLEY J.H., SUBRAHMANYAM S. et WIESNER-HANKS M.E. (éd.), *The Cambridge World History, vol. VI: The Construction of a Global World, 1400-1800 CE*, vol 1 (*Foundations*) et vol 2 (*Patterns of Change*), Cambridge, Cambridge University Press, 2015.

CHAKRABARTY D., SUBRAHMANYAM S. et TRÜPER H. (éd.), *Historical Teleologies in the Modern World*, Londres, Bloomsbury Academic, 2015, pp. xi + 372.

1. Bibliothèque nationale de France, Paris, Nouvelles acquisitions françaises, 9504, ff. 9-19v.

b. Les interventions présentées lors de ce colloque sont disponibles en vidéo sur le site internet du Collège de France : <http://www.college-de-france.fr/site/sanjay-subrahmanyam/seminar-2014-2015.htm> [NdÉ].

SUBRAHMANYAM S. « Afterword: On Region and Nation », *South Asia Multidisciplinary Academic Journal*, n° 10, 2014, 1-8; <http://samaj.revues.org/3826>.

SUBRAHMANYAM S., « La 'religion', une catégorie déroutante : perspectives depuis l'Asie du Sud », *Asdiwal, Revue genevoise d'anthropologie et d'histoire des religions*, n° 9, 2014, 79-90.

SUBRAHMANYAM S., « Global Intellectual History beyond Hegel and Marx (review article) », *History and Theory*, vol. 54, n° 1, 2015, 126-37.

SUBRAHMANYAM S., « Waiting for the Simorgh: Comparisons, Connections, and the 'Early Modern' », dans TRAKULHUN S. et WEBER R. (éd.), *Delimiting Modernities: Conceptual Challenges and Regional Responses*, Lanham, Lexington Books, 2015, 99-121.

SUBRAHMANYAM S., « Europeans in the Deccan », dans HAIDAR N.N. et SARDAR M. (éd.), *Sultans of Deccan India, 1500-1700: Opulence and Fantasy*, New York, The Metropolitan Museum of Art, 2015, 309-12.

SUBRAHMANYAM S., « On early modern historiography », dans BENTLEY J.H., SUBRAHMANYAM S. et WIESNER-HANKS M.E. (éd.), *The Cambridge World History, vol. VI : The Making of a Global World, 1400-1800 CE*, vol. 2, Cambridge, Cambridge University Press, 2015, 425-45.

SUBRAHMANYAM S., « The Politics of Eschatology: A Short Reading of the Long View », dans CHAKRABARTY D., SUBRAHMANYAM S., et TRÜPER H. (éd.), *Historical Teleologies in the Modern World*, Londres, Bloomsbury Academic, 2015, 25-45.

SUBRAHMANYAM S., « Comment être barbare en Inde », *Conférence du cycle : Civilisation et Barbarie*, Marseilles, MuCEM, 2015, 1-23 (<http://www.mucem.org/fr/le-mucem/editions/editions-numeriques>).

## ACTIVITÉS DU PROFESSEUR

### Conférences et communications

« Connection or Diffusion?: Around the Histories of 1688 », Fung Global Fellows Programme, Princeton University, 1<sup>er</sup> octobre 2014.

« Morality and Empire: Cases, Norms and Exceptions in Sixteenth-Century Portuguese Asia », Colloque : « Norms & Exceptions », Scuola Normale Superiore, Pise-Florence, 11-13 décembre 2014.

« Beyond the Clash of Civilizations: Connected Histories of the 1680s and Beyond », Ca' Foscari Public Lectures, Università Ca' Foscari, Venise, 19 mars 2015.

Régimes de circulation et construction du savoir, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, Journée co-organisée avec Kapil Raj (EHESS), Collège de France, Paris, 25 mars 2015.

« One Asia, or many?: Reflections from Connected History », First Modern Asian Studies Lecture, Trinity College, Université de Cambridge, 1<sup>er</sup> mai 2015.

« Pasar de cosmopolitismo al parroquialismo : Una visión escéptica de la historia de la India », Colloque sur : « Reflexiones sobre la India : Política contemporánea e historiografía », UNAM, Mexico, 7-8 mai 2015.

« Concluding Remarks », Journée d'études, « Droit et situation coloniale », EHESS, Paris, 5 juin 2015.

« Gujarat, the Hajj and the Ottomans in the 1530s: The View from Mecca », Communication au colloque : « The Ages of Hajj: Historicizing the Muslim Pilgrimage », CEIAS-EHESS, Paris, 12 juin 2015.

